Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 154. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MERCREDI 3 JUIN 1903

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

LES FÊTES DE ROUBAIX. - DEUXIÈME JOURNÉE

LA MARCHE

Si les personnes obèses, de complexion débile où d'un age avancé, ne peuvent, comme les jeunes gens sains et robustes, aborder les sports violents, elles n'en ont pas moins à leur disposition un exercice naturel dont les bienfaits ne sont pas suffisamment appréciés « la marche », qui permet aux plus chétifs de combattre avantageusement un affaiblissement musculaire susceptible d'amener à la longue une ankylose plus ou moins prononcée dans le jeu des articulations, sans parler des maladies de toutes sortes qu'engendre presque toujours une existence trop sédentaire.

La marche est surtout intéressante en ce sens que chacun, petit ou grand, faible ou fort, peut, en la graduant selon ses forces, obtenir une endurance lui permettant de parcourir, au bout d'un certain temps, des distances considérables, sans aller jamais jusqu'au surmenage, cette surexcitation nerveuse qui annule toujours les bienfaisants résultats acquis.

Il n'est point inutile de consacrer, en passant, quelques lignes à une catégorie de citoyens qui, pour nêtre ni grands ni gros, n'en méritent pas moins de fixer sérieusement toute notre attention.

Je veux parler des enfants en bas-âge, cette cire molle prête à prendre toutes les formes, à recevoir toutes les empreintes, bonnes ou mauvaises. On n'a pas idée du nombre considérable de ces pauvres petits êtres que déforme une sollicitude *mal comprise ou* une excessive fierté maternelle.

En effet, quel est le principal souci d'une maman ? C'est de prouver que son bébé est très avancé pour son âge ; aussi n'a-t-elle rien de plus pressé que de l'inciter, par tous les moyens, à marcher dès qu'il peut se tenir sur ses jambes. Et quelle joie lorsque, pour la première fois, on sort le chérubin en le tenant par la main ! On éprouve tant de plaisir qu'on recommence le lendemain, puis les jours suivants, en guidant toujours l'enfant « de la même main », sans s'apercevoir que l'épaule correspondante s'élève peu à peu, en même temps que les muscles qui s'y insèrent, tiraillés outre mesure, se déplacent et finissent par déformer le deltoïde, en l'obligeant à un exhaussement dommitif.

Et quand l'enfant commence à marcher seul, c'est bien autre chose ! La mère, attentive, le regarde courir, trébucher, vaciller, toute prête à jurer que, auprès de lui, le Grec de Marathon n'était qu'un vulgaire cul-de-jatte !

Mais si elle voit ou croit voir ce qui n'existe pas, en revanche elle ne remarque point que les os des jambes de l'enfant, trop faibles pour le supporter, se courbent, s'arquent en manches de veste, s'incurvent en dehors, de telle sorte que plus d'un jeune adolescent vous a déjà des allures de vieux cavalier blanchi sur la selle.

—×—

Si la marche présente, pour l'enfance, des dangers sérieux, il ne saurait en être de même pour les adultes. C'est, du reste, à leur sujet que Rostan a dit dans son « Dictionnaire de médecine » : « Le premier effet de la marche est d'augmenter la contractilité musculaire et, consécutivement, la circulation, d'accélérer la respiration, d'imprimer à tous les viscères de légères secousses favorables à leur action. Elle exerce surtout les extrémités inférieures. Si l'on monte, les muscles antérieurs du tronc, et surtout ceux des cuisses, se trouvent principalement en action ; si l'on descend, ce sont les muscles des régions postérieures. »

—×—

De tous temps, la marche a été considérée comme un des exercices les plus hygiéniques. Quarante ans avant Rostan, Tissot, dans son « Traité de gymnastique médicinale et chirurgicale », parlant de la promenade, s'exprimait ainsi : « Elle anime la circulation et redouble, par là, la somme des forces ; elle excite la transpiration et contribue au délassement nécessaire après les grands exercices. Chaque pas que l'on fait transporte dans un air différent qui répand dans le corps une nouvelle vie ; les poumons, rafraîchis par cet air varié, broyent le sang et assimilent les humeurs avec plus de facilité ; les sécrétions sont plus promptes. La promenade rappelle la sérénité, la fraîcheur et la force, ranime l'action des nerfs, par la tension des fibres nerveuses, à la vue des objets différents qui se présentent. Enfin, elle est d'autant plus salutaire qu'elle est propre à tout age, à tout sexe et à toute sorte de tempérament. »

—×—

On voit, par ces deux citations, que la marche est loin d'être un exercice banal, puisque son action bienfaisante s'exerce dans la plupart des fonctions physiologiques. Le mouvement général qu'elle imprime au corps semble même s'étendre à l'universalité des phénomènes organiques. Elle ramène l'appétit disparu, aide la digestion, facilite les excrétions alvines, exerce une influence considérable sur la respiration et pousse, — une manière indirecte, mais sûre, les fluides à la peau, activant ainsi l'exhalation cutanée. Bref, elle est, pour la jeunesse comme pour l'âge adulte, quel que soit le sexe, un exercice de premier ordre, sous réserves toutefois de certaines règles et conditions auxquelles il est indispensable de s'astreindre si l'on veut en retirer un profit sérieux.

En effet, envisagée au point de vue sportif, la marche a des règles, des exigences que n'a point la promenade sans conséquence exécutée les mains dans les poches, sans autre but que la satisfaction d'une indolente flânerie.

—×—

Dans la marche, la chaussure joue un rôle considérable, le plus important, peut-être, car elle doit maintenir solidement le pied, tout en lui laissant une élasticité qui ne gêne en rien ses mouvements. Quant à sa forme, cette question est très controversée, et il est fort probable qu'elle ne sera pas de sitôt résolue. Autant de spécialistes consultés à ce sujet, autant d'avis divergents. Donc puisque l'on n'est fixé ni au point de vue pédagogique, ni à celui de l'hygiène proprement dite, le soulier, la bottine, la botte peuvent être également adoptés, pourvu que l'*empeigne* soit souple et la semelle mince et dure, car il est essentiel d'être légèrement chaussé, sans, pour cela, risquer de se blesser au contact des divers obstacles que le pied peut rencontrer sur sa route.

Un talon bas et large donne de l'assurance au pas et permet au pied de se poser d'aplomb sur le sol, sans compromettre par la moindre gêne l'équilibre du corps. C'est, je crois, le seul point sur lequel tout le monde est d'accord, bien que l'on doive pourtant tenir compte de la conformation plus ou moins bonne de l'articulation « tibio-tarsienne », c'est-à-dire de l'articulation de la jambe avec le pied.

Le vêtement doit, autant que possible, être choisi de manière à ne gêner en rien les mouvements du corps. Par exemple, une bonne chemise de flanelle et une large ceinture sont à peu près indispensables, car, tandis que l'une absorbe la sueur, l'autre maintient solidement l'abdomen et évite à l'intestin des secousses qui pourraient, en se répétant trop fréquemment, occasionner chez certaines personnes des accidents assez graves.

En marchant, il faut surtout veiller à ce que le pied ne porte jamais sur le sol par le bord externe ou interne, car, dans le premier cas, on ne peut marcher qu'en faisant la « chaloupe », ce qui alourdit le pas et amène promptement la fatigue, et dans le second, les jambes ne tardent pas à éprouver une raideur fort gênante. Le pied doit donc se poser bien à plat et sans que la pointe en soit tournée en dedans ou trop déjetée en dehors.

Un point sur lequel il est bon d'arrêter l'attention des personnes désireuses de s'entraîner sérieusement, c'est celui qui consiste à savoir régler sa marche. Il ne s'agit pas, en effet, pour obtenir des résultats hygiéniques certains, de marcher automatiquement et sans but. On doit, au contraire, tracer à l'avance, un tableau basé d'après le premier parcours et où sont indiquées, jour par jour des augmentations de distance, avec la ferme volonté de s'y conformer, sans jamais les dépasser.

De même que l'on chante en mesure, on doit marcher en cadence, d'un pas élastique et régulier, ni trop lent, ni trop rapide.

Il est également indispensable de ne jamais se mettre en route l'estomac vide ou trop chargé. Un repas léger prédispose on ne peut mieux à la marche, en laissant la tête libre et la respiration aisée. D'ailleurs, lorsqu'on pratique un exercice corporel, la sobriété est de règle absolue. Les imprudents qui négligent de se conformer à cette exigence ne tardent point à s'apercevoir que l'intempérance est une source de sérieux dangers, dont le plus fréquent est une belle et bonne congestion cérébrale.

H...

INFORMATIONS

LES PERQUISITIONS ARBITRAIRES ET ILLÉGALES DANS LES BUREAUX DE JOURNAUX

Paris, 1er juin. — L'Association de la Presse républicaine départementale a tenu son assemblée annuelle. Après discussion de diverses questions et examen de la situation politique, l'assemblée, dans un ordre du jour voté à l'unanimité, a protesté contre les perquisitions arbitraires et illégales opérées dans plusieurs bureaux de journaux, et contre les traitements vexatoires dont certains journalistes, arrêtés et détenus pour délits de presse, ont été victimes. Elle a émis également le vœu que les procès de presse ne soient plus soustraits à la juridiction de la Cour d'assises.

LA SANTÉ DU CARDINAL LANGÉNIEUX

Reims, 1er juin. — Nous avons dit que la santé de Son Excellence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims était stationnaire, et même qu'une légère amélioration avait été constatée.

Le cardinal Rampolla a télégraphié pour exprimer la peine qu'a causée au Saint-Père la nouvelle de la maladie du cardinal Langénieux et pour transmettre les vœux qu'il forme pour son rétablissement.

De leur côté, les cardinaux française, ainsi que plusieurs archevêques et évêques ont adressé leur témoignage de douloureuse sympathie à leur doyen dans l'épiscopat.

ÉPIDÉMIE DANS UNE CASERNE

Clermont-Ferrand, 1er juin. — Une épidémie de diphtérie vient de se manifester au camp de Bourg-l'Astic, parmi les hommes du 92e d'infanterie. Cinq malades ont été évacués hier. Les appareils désinfecteurs ont été montés.

LA RÉBELLION AU TONKIN

Saïgon, 1er juin. — M. Beau, dont l'arrivée à Saïgon, était attendue, est retenu au Tonkin, par des nouvelles graves du Junnan. La rébellion est maîtresse de la région, entre Junnanen et la frontière du Tonkin ; 200 de nos nationaux sont bloqués à Yunnanfou et Mongze. Les travaux du chemin de fer sont interrompus.

LES CONGRÉGATIONS

Les déclarations de M. Combe aux délégués des gauches

Paris, 1er juin. — Le *Matin* déclare que, contrairement à ce qui a été dit dans les comptes-rendus des déclarations faites samedi aux délégués des groupes de gauche par le Président du Conseil, M. Combes n'aurait pas annoncé qu'il proposerait plus tard d'autoriser les congrégations à caractère mixte, à la fois hospitalières et charitables.

Il se serait montré, au contraire, décidé à interdire l'enseignement à toutes les congrégations hospitalières ou charitables.

Les palinodies de M. Combes

Paris, 1er juin. — Le Président fait démentir aujourd'hui par un journal officieux l'information du *Petit Temps*, d'après laquelle il devait demander à la Chambre d'épargner pour le moment les congrégations à la fois enseignantes et hospitalières.

M. Combes avait bien fait cette déclaration aux délégués des Gauches, mais il a suffi que la *Lanterne* le menaçât, pour qu'il revînt aussitôt sur sa décision qui était une demi-injustice seulement.

On sacrifiera donc quatre-vingts congrégations de femmes environ. On se contentera d'épargner pour le quart d'heure quelques congrégations exclusivement hospitalières. On les réservera pour plus tard. Au premier signe de désunion du Bloc, M. Combes les lui jettera en pâture pour le consolider à nouveau et prolonger du même coup son existence ministérielle.

Le cabinet noir. — Toujours contre la Presse. Un préfet délateur

Brest, 1er juin. — Depuis le commencement de l'expulsion des religieux, le cabinet noir fonctionne sans relâche. A Brest, toutes les dépêches de presse sont communiquées à la sous-préfecture ou à la préfecture.

L'autre jour, le Préfet dénonçait au Ministre le correspondant du *Temps* ! Aujourd'hui, un autre journaliste est menacé parce qu'il disait la vérité sur les sentiments de la population concernant les congrégations.

Un rédacteur de la *Dépêche de Brest*, revenant de Paris, déclare que les correspondants de deux organes officieux seront probablement sacrifiés. Cela lui a été déclaré au Ministère de l'Intérieur, et par des journalistes du Bloc !

Le Syndicat de la Presse sera saisi de ces incroyables procédés.

LA LIBERTÉ COMME EN BELGIQUE

Nous demandons aux ministères radicaux-socialistes français d'assurer *A TOUS LES CITOYENS, sans distinction d'opinions ou de croyances,* toutes les libertés dont jouissent, en Belgique, les radicaux et les socialistes sous les ministères catholiques.

A LA FRONTIÈRE MAROCAINE

L'AGRESSION CONTRE LE GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

Figuig serait bombardé. — Départ de canons

Ain-Sefra, 1er juin. — En présence de l'agression odieuse dont lui et son escorte ont été victimes hier de la part des Figuiguiens, il paraît se confirmer que M. Jonnart va appliquer intégralement et sans tarder les mesures qu'il avait arrêtées en principe : à savoir de faire bombarder Figuig, pour faire livrer entre les mains des autorités françaises tous les bandits que contient ce repaire.

La section d'artillerie installée à Djennan-Eddar et celle d'Ain-Sefra seraient chargées de cette opération qui s'impose devant les attaques répétées de nos postes.

Déjà, ce matin, sont partis d'Ain-Sefra pour Beni-Ounif, par train spécial, une demi-batterie de 95 et une demi batterie de 75.

Ain-Sefra, 1er juin. A la sollicitation directe adressée au gouverneur général de l'Algérie par l'amel de Figuig, de prêter le concours des troupes françaises, au rétablissement de l'ordre dans les ksous, M. Jonnart a répondu qu'il lui était impossible, jusqu'à nouvel ordre, d'envoyer des soldats français dans les ksous, car ce serait là s'immiscer dans les affaires marocaines. M. Jonnart a néanmoins ajouté qu'il en rait autrement, si Gueblas, chef de la mission marocaine, adressait une demande écrite dans ce sens au Ministre des affaires étrangères.

Il est confirmé maintenant qu'aucun des personnages de la suite immédiate du gouverneur, ni le gouverneur lui-même, n'ont été atteints par les bandes de pillards de Figuig.

Il est à noter que lorsque le cortège du gouverneur se fut engagé dans la vallée de Zenaga, un lieutenant indigène représenta au général O'Connor que les Figuiguiens allaient ouvrir le feu à l'adresse de l'Amel, qu'ils soupçonnaient de vouloir livrer la ville aux Français.

Ain-Sefra, 1er juin. — Les garnisons de Djenan-Eddar et d'Ain-Sefra ont reçu l'ordre d'agir aussi rapidement que possible de concert avec les troupes de Beni-Ounif qui ont commencé les opérations.

Une reconnaissance a été attaquée par le cousin de Bou-Amama, qui a été repoussé après une vive lutte.

M. Jonnart rentrera ce soir à Saïda.

Un discours significatif de M. Jonnart

Voici quelques détails sur la réception offerte à M. Jonnart au Cercle d'Ain-Sefra, où le gouverneur était arrivé hier soir, à sept heures et demie, pour dîner chez le général O'Connor.

M. Jonnart, répondant au général qui lui avait souhaité la bienvenue, a fait l'éloge des officiers et des soldats de l'armée d'Afrique. Il a exposé que les dernières conquêtes qui ont reculé les limites du territoire algérien, ne sont contestées par personne.

Mais, a ajouté le Gouverneur, nous avons à défendre notre frontière-ouest qui compte plus de 1.200 kilomètres contre l'agression de bandes marocaines qui ne sont mues par aucun sentiment de patriotisme, mais simplement par l'appat du butin. Ces bandes sont d'autant plus ardentes que la récolte a manqué dans les régions qu'elles habitent. Elles se réfugient, une fois leur coup fait, dans les ksous et y trouvent des complaces disposés à leur donner asile et à recéler le produit de leurs déprédations.

La France est humaine parce qu'elle est forte, mais sa longanimité a des bornes. Le Gouvernement français aurait préféré laisser au Makhzen le soin de punir et de disperser les bandes qui s'organisent contre nous, sur son territoire. Mais les circonstances actuelles ne permettent pas au gouvernement marocain, malgré la bonne volonté dont il témoigne, de mettre hors d'état de nuire un certain nombre de ses sujets qui, au surplus, refusent de se soumettre à son autorité.

Dans ces conditions, nous sommes parfaitement en droit d'*exercer sur ces tribus des représailles* qui ne sauraient pourtant s'étendre à l'occupation d'aucun point du territoire du Maroc. Le Makhzen bénéficie autant que nous de cette action limitée que nous sommes résolus à poursuivre avec autant d'énergie que de prudence.

Ce qui s'est produit aux environs de Figuig justifie pleinement les mesures que le Gouvernement m'a autorisé à prendre.

L'impression à Paris

Paris, 1er juin. — Les hommes politiques n'hésitent pas à faire retomber sur M. Combes toute la responsabilité des graves événements du Sud-Oranais On rappelle à ce propos les récentes lettres échangées entre le Président du Conseil et M. Etienne. Il est certain, qu'en refusant de souscrire aux propositions de l'état-major, que lui transmettait M. Revoil, uniquement pour desservir ce dernier et dans un but politique, inavouable, M. Combes nous a mis dans la plus grave des situations. Il est nécessaire de lui demander un compte sérieux de son attitude.

M. Delonole, président du groupe colonial de la Chambre, déclare qu'il fallait s'aveugler volontairement pour ne pas prévoir les événements actuels. Il est partisan d'une action énergique et de l'occupation temporaire de Figuig, mais non de son annexion définitive à l'Algérie qui jetterait, dit-il, le Maroc dans les bras de l'Angleterre.

M. Marchal, ancien député d'Alger, déclare que l'incurie du gouvernement a failli provoquer un événement dont les conséquences auraient été incalculables. Si M. Jonnart eût été atteint, une insurrection formidable était à craindre. M. Marchal estime, lui aussi, que l'occupation temporaire de Figuig est indispensable. Les kroumirs de Tunisie étaient de moins dangereux voisins que les ksouriens et nous avons fait l'expédition de 1881 pour les réduire.

LES « SCANDALES »

M. PELLETAN ET L'AFFAIRE HUMBERT

Paris, 1er juin. — Le *Figaro* de ce matin passe en revue les contradictions, les tâtonnements et les variations de MM. Pelletan et Tissier dans leurs interviews, et, rappelant que, d'après les déclarations mêmes du Ministre, tout le monde, rue Royale, y compris le concierge, peut signer les reçus des lettres recommandées qui lui sont adressées, ajoute:

Si, sur ce point particulier, M. Pelletan dit la vérité, et, là encore, nous hésitons à le croire, ses aveux sont les plus effroyables qu'un gouvernement puisse tolérer. Voilà donc le terrifiant et monstrueux désordre qui règne dans un ministère où se remuent tous les dossiers de la défense nationale ! Et c'est le ministre, qui, s'imaginant se défendre, nous révèle un pareil gâchis !

Notre patriotisme espère que, sur ce point, les renseignements fournis par M. Pelletan ne sont pas plus exacts que ceux qu'il a fournis à la Chambre jeudi dernier.

Mais s'il nous a dit cette fois la vérité, il a reconnu du même coup son incapacité et dénoncé le péril qu'il fait courir au pays.

Que la Chambre, qui l'a acclamé jeudi, choisisse désormais pour lui, entre l'incapacité ou l'imposture. Il n'y a pas d'autre issue. Notre rôle est donc terminé.

—×—

L'AFFAIRE DES CERCLES

Un Cercle ministériel

Paris, 1er juin. — La *Presse* croit savoir que les démissions, comme membres du Cercle National et Colonial, de MM. Paul Deschanel et Renault-Morlière ne sont pas uniquement motivées par le scandale qui a eu son écho à la tribune de la Chambre.

La vérité est, dit notre confrère, que, depuis quelque temps, les principaux membres du Cercle se sont mis en tête de donner une direction politique nettement ministérielle à cette association et c'est de ce projet que s'entretiennent surtout avec M. Combes les délégués désignés pour se rendre au ministère de l'Intérieur. On prévoit donc de nombreuses démissions.

Le cas de M. Edgar Combes

Paris, 1er juin. — On fait communiquer par l'*Agence Havas* la note suivante :

« M. Etienne Flandin, député, déclarait samedi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à son collègue, M. Rabier, que jamais l'idée ne lui était venue de mettre en doute la parfaite honorabilité du secrétaire général de l'Intérieur.

» Il exprimait le regret que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications plus complètes de nature à dégager la personnalité de M. Edgar Combes.

» M. Etienne Flandin se déclarait en outre prêt à renouveler cette déclaration à M. le Président du Conseil. »

Un démenti à M. Rabier

Paris, 1er juin. — Le *Journal des Débats* publie l'entrefilet suivant :

Aux termes d'une note qui a été communiquée hier soir à l'*Agence Havas*, M. Flandin, député, aurait, dans une conversation avec son collègue, M. Rabier, exprimé le regret que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications plus complètes de nature à dégager la personnalité de M. Edgar Combes.

M. Flandin est absent de Paris et ne peut rectifier les termes de cette note à la publication de laquelle il est absolument étranger.

Mais nous apprenons de source sûre qu'elle reproduit de façon inexacte l'entretien de M. Flandin et de M. Rabier.

La brebis galeuse

Paris, 1er juin. — Le *Temps* annonçait hier que le Comité du Cercle National et Colonial avait prononcé l'exclusion d'un de ses membres qui avait été mêlé aux démarches dont il a été question à la tribune de la Chambre.

On raconte que le membre en question a déjà été mis en cause, il y a une dizaine d'années lors d'un gros scandale financier et parlementaire et que, depuis cette époque il collabore assidûment à l'un des plus grands journaux de Paris.

Ajoutons qu'on parle beaucoup d'une arrestation imminente.

—×—

AUTRE SCANDALE

Paris, 1er juin. — La *Lanterne* prétend qu'un scandale serait sur le point d'éclater à bord du vaisseau-amiral « Saint-Louis ».

Un homme est actuellement au secret à bord pour vol. Il aurait, pour se faire remettre en liberté, menacé de divulguer certains faits d'un ordre particulier dont il aurait été victime.

La *Lanterne* dit qu'on chercherait à étouffer l'affaire.

LA CATASTROPHE DE TOPEKA

Une ville détruite. — Deux cents personnes tuées

New-York, 1er juin. — Le nombre des victimes connues qui ont péri dans l'inondation et l'incendie de la partie de la ville de Topeka (Kansas), serait de deux cents au moins. Les unes ont été emportées par les eaux, les autres ont été brûlées sur les toits ou dans les arbres.

Certains de ces malheureux ont attendu le jour avec de l'eau jusqu'au cou.

De temps en temps, on en voyait qui n'ayant plus la force de se cramponner aux branches, tombaient de leur arbre dans l'eau.

Une centaine de personnes qui s'étaient réfugiées dans une église baptiste se tenaient debout sur les bancs pour avoir la tête hors de l'eau. Beaucoup ont fini par disparaître épuisées.

La rivière Kansas a maintenant huit kilomètres de large à Topeka.

Deux embarcations chargées de fugitifs auraient chaviré et beaucoup de ceux qui les montaient se seraient noyés.

Quatre cents bâtiments ont été détruits par le feu, des maisons en flammes flottaient dans les rues inondées portant l'incendie aux constructions encore indemnes.

Le chef de la police est parmi les morts ; le maire a pu s'échapper en barque.

Hier matin, on a commencé à organiser les secours avec des embarcations arrivées par chemin de fer, mais la tâche présente les plus grandes difficultés. La plupart des incendies ont été éteints par la pluie.

North-Topeka était le quartier industriel de la ville, aussi les dégâts s'élèveront-ils à des millions de dollars.

D'autres villes sont aussi inondées. Les trois quarts d'Armourdal sont sous les eaux ; on signale encore de grandes inondations dans les districts d'Argentine, d'Hutchinson, de Lawrence (Kansas), ainsi que dans l'Iowa et la partie sud-est du Nebraska.

6.000 habitants de la ville d'Ottumwa, dans l'Iowa, ont dû se réfugier à Des Moines.

ANNONCE OFFICIELLE DE LA VISITE DU ROI D'ITALIE A PARIS

Le voyage du Président de la République à Londres

Paris, 1er juin. — Une dépêche de Rome annonce la visite du roi d'Italie à Paris comme désormais officielle. Elle aura lieu dans la première quinzaine de juillet. Le roi passera probablement à Paris la journée du 14 juillet.

On confirme également que M. Loubet, pendant son voyage à Rome, sera reçu par le Pape.

Quant au voyage de M. Loubet à Londres, il se confirme dans les milieux de la Cour, que c'est le 18 juillet que le Président arrivera en Angleterre, où il restera trois jours.

La Cité prépare une réception triomphale. De tous côtés, on élabore des projets pour rendre plus éclatantes les cérémonies données en l'honneur de M. Loubet.

On parle d'élever des arcs de triomphe dans Fleet street, Ludgate-Hill, Cheapside, et sur la place de la Bourse. Jamais pareille démonstration n'aura été faite pour un souverain étranger.

LES FAUSSES DÉVOTIONS

I

Nous avons eu l'occasion, naguère, de dénoncer certaines dévotions anormales que propagent quelques feuilles dites pieuses, mais suspectes et, naturellement, dépourvues de l'approbation diocésaine.

Comme bien l'on pense, la presse anticléricale s'efforce d'exploiter contre l'Eglise catholique ces pratiques puériles et mercantiles, qui n'ont de la dévotion que l'apparence, et qui sont comme les excroissances parasitaires de la piété vraie.

Le Comité catholique pour la défense du Droit a consulté NN. SS. les Cardinaux et Evêques, en leur signalant, entre autres, divers abus auxquels donne lieu la dévotion à Saint Antoine de Padoue, à Saint Joseph et à Saint Expédit, un saint dont les Bollandistes ne connaissent que le nom et le lieu du martyre, et que, sur la foi de son nom, certaines gens, pressés d'obtenir des grâces temporelles, invoquent pour être exaucés d'urgence!

De nombreux prélats, par l'organe de leur *Semaine religieuse*, ont donné leur avis sur la question M. Viollet, membre de l'Institut, a réuni ces instructifs documents en un volume que publie la librairie Lethielleux, de Paris (1).

La *Semaine religieuse* de Paris, notamment, dans une étude solide que la plupart des *Semaines* de province ont reproduite, formule un réquisitoire motivé contre un soi-disant *Propagateur de la dévotion à Saint Joseph et à Saint Antoine de Padoue*, en même temps qu'elle signale à la vigilance et à la défiance des catholiques, d'autres feuilles dévotieuses, qui fondent un véritable commerce sur la déformation du sentiment religieux.

« Les niais qui cherchent de l'édification dans de semblables lectures, dit la *Semaine Religieuse*, finissent par y perdre la notion de ce qui est bien et de ce qui est convenable ou indécent de demander à Dieu. Les uns lui demandent un gros lot d'autres un fructueux testament, celui-ci de lui avoir donné le choix des maris avantageux, une autre enfin d'avoir fait recevoir son fils à un examen, quoique de l'avis de professeurs compétents il ne fût pas convenablement préparé à le subir.

En présence de pareilles inepties, saura-t-il de dire que nous nous adressons aux saints avec une confiance d'enfants, pour demander ce dont nous avons besoin ! Comme si notre intempérance à réclamer des grâces temporelles devait nous faire oublier de nous assurer si ce que nous demandons à Dieu est moral, conforme à la justice, à l'humanité et à l'honnêteté !

Est-il moral d'inciter les hommes, par voie d'exemple, à se passer des moyens humains, honnêtes et nécessaires pour n'employer que des moyens prétendus surnaturels et purement extravagants, comme le fait cette oeuvre du *Propagateur*, qui n'appelle pas de médecin quand elle est malade, mais recourt à son saint en envoyant 5 francs au *Propagateur*?

Est-il moral de produire, chez des chrétiens, une conception de leur Dieu qui le dégrade et le rabaisse au rang d'une divinité païenne? C'est à quoi l'on arrive à la longue, lorsqu'on développe chez eux l'habitude de mettre une promesse d'argent au bout de toutes leurs prières, comme si les grâces s'obtenaient en monnaie sonnante et trébuchante. Coupable exploitation de la crédulité pieuse, parce qu'elle détruit la pure image du vrai Dieu dans les âmes de ses créatures, et qu'elle détourne l'argent des pauvres de sa destination naturelle. »

C'est surtout à la dévotion *Donnant donnant* que la *Semaine religieuse* de Paris s'attaque.

« On conçoit, dit un grand organe catholique belge, le *Bien public*, de Gand, qu'à l'heure d'un péril grave, un voyageur, un marin, une mere anxieuse, fasse à quelque saint vénéré un vœu ou une promesse dont l'accomplissement immédiat n'est pas possible ou qui exigera plus tard une dépense d'argent considérable. Nombre d'églises construites par les seigneurs d'autrefois, nombre de libéralités envers les *millions lointaines* ou les institutions de bienfaisance, nombre d'aumônes plus humbles, demeurées à jamais inconnues, ont eu cette origine qui n'offre rien que d'honnête en soi, de sanctifiant pour les âmes et d'honorable pour la religion. »

Malheureusement, sous le couvert de cette analogie lointaine, la dévotion *Donnant donnant* se caractérise par des traits spéciaux, qui ne légitiment que trop la défiance à son endroit :

La tare originelle de la dévotion *Donnant, donnant*, vient de ce que ses méthodes, en se répandant parmi les fidèles, les amènent à considérer la promesse d'argent elle-même, comme une garantie, tout au moins comme une probabilité plus sérieuse d'efficacité pour la prière. Comment se soustraire à une persuasion semblable, quand on lit des centaines d'anecdotes où c'est toujours l'argent, même offert par un incrédule, même promis sans prière, qui obtient de Dieu des grâces surprenantes!

Qu'on entoure ces historiettes de toutes les exclamations que l'on voudra, l'impression qu'elles produisent prévaudra toujours à la longue contre un commentaire de pure précaution : elle déforme lentement dans les âmes l'image du vrai Dieu dont c'est le propre de n'avoir pas besoin de nos biens ; elle persuade les chrétiens qui se nourrissent de lectures pareilles, que l'argent est le *moyen* par lequel on touche le cœur de Dieu.

Cette passion pour le merveilleux engendre le dégoût du vrai surnaturel. Bossuet le remarquait déjà en stigmatisant les inepties dont Marie d'Agreda avait rempli les volumes de sa *Cité mystique*. Les écrivains qui exploitent ces prétendus miracles, travaillent, sans y prendre garde, à ruiner le grand moyen de persuasion qui réside dans le surnaturel de l'Evangile. Qui dira combien d'âmes, scandalisées par cet abus et mal instruites, finissent par confondre dans une même réprobation ce merveilleux de pacotille et le surnaturel sublime de l'Eglise !

En Belgique aussi, les directeurs de revues pieuses ont reçu pour instruction de ne mentionner sous la rubrique *Recommandations* ou *Actions de*

(1) Paris, rue Cassette. Prix, 1 fr. 60.